Lynn Lapostolle 2000/04/01

Enseigner LE français, parfois à pas de loup

u collégial, un petit nombre enseigne LE français ; un nombre beaucoup plus important, EN français. La formation et l'expérience des enseignantes et enseignants, unidisciplinaires dans la majorité des cas, conduisent-elles à l'acquisition d'une compétence professionnelle permettant à tout un chacun d'accorder aux élèves un encadrement dont la langue ne soit pas exclue ?

D'abord un pas en arrière. Depuis la fin des années 80, la compétence linguistique des élèves ne cesse d'être mesurée, questionnée, critiquée. Mesures d'évaluation et mesures d'aide sont proposées, expérimentées, évaluées. L'épreuve uniforme de français et les centres d'aide en français en sont, peut-être, les illustrations les plus connues. Où ces mesures nous ont-elles conduits ?

Puis un pas sur le côté. Le temps et l'espace d'un dossier, *Correspondance* délaisse quelque peu les programmes du Ministère et les élèves pour mieux revenir à ces derniers. En effet, nous vous proposons un dossier sur la compétence linguistique des enseignantes et enseignants. L'orientation de ce dossier est claire : informer la communauté collégiale de la nature et des conditions de quelques formules déjà mises à l'essai en vue de permettre aux enseignantes et enseignants de toutes les disciplines d'améliorer leur propre compétence linguistique ou d'améliorer leur compétence pédagogique à l'égard du développement de la compétence langagière des élèves, peu importe leur programme d'études.

Enfin un pas par en avant. Quelques collèges appliquent déjà ou sont en train de mettre en place des mesures d'évaluation de la compétence linguistique des candidates et candidats à un poste d'enseignement et, compte tenu de cette nouvelle tendance — que nous ne jugeons pas mais que nous constatons —, nous avons demandé à celles et à ceux qui ont des propositions de formation à soumettre de le faire ici. Réseau pour l'amélioration du français écrit, formation avec ou sans unités figurent parmi les propositions formulées à l'intérieur du dossier sur la compétence linguistique des enseignantes et enseignants. Plutôt que de blâmer — qui que ce soit d'ailleurs — nous informons, souhaitant ainsi dessiller les yeux de celles et ceux qui les avaient grands... fermés.





Lynn Lapostolle